

## Déclaration des élus du personnel du SNUipp

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Avant de commencer les opérations d'avancement, nous souhaitons rappeler quelques invariants de nos positions en cette matière.

Depuis toujours, nous réclamons que l'accès à l'indice terminal de la hors classe (783) soit accessible pour tous et que le rythme d'avancement soit le même pour tous nos collègues.

Cela ne nous empêche évidemment pas de participer pleinement aux travaux de cette commission, notamment en ce qui concerne l'attribution des restes qui est pour nous la seule manière de rétablir un peu d'égalité dans le système actuel des promotions. Aujourd'hui, en effet, plus de 50 % de la profession part à la retraite sans avoir atteint le dernier échelon de la classe normale, ne parlons même pas de la hors classe qui reste anecdotique.

Le ministre de l'Education nationale a reconnu lui-même et tout récemment lors du CTPM du 1er octobre que notre rôle social éminemment utile et respectable était rémunéré de façon indigne. Pourtant, ses propositions, à la limite du scandaleux en ce qui concerne les débuts de carrière, nous semblent aller dans un sens complètement opposé à ce que devrait être la « refondation du pacte social » annoncée.

La création d'un grade supplémentaire irait encore dans le sens d'une plus grande division de la profession, d'autant plus qu'il ne serait accessible qu'à une toute petite frange que les cadres intermédiaires auraient choisie, ce qui accentuerait encore la pression hiérarchique sur eux, ainsi que sur nos collègues.

Le rééquilibrage entre ancienneté et mérite pour l'avancement nous semblerait plutôt une mesure allant dans le bon sens si elle ne sous-entendait l'accentuation de la place du mérite qui, rappelons-le, dans notre département, à travers la note pédagogique, est déjà deux fois plus importante que celle de l'ancienneté.

Les pratiques managériales calquées sur celle de l'entreprise, semblent être le cheval de bataille du nouveau ministre. Pourtant, de récents exemples ont montré à la fois l'inefficacité et le danger de ces méthodes. Nous continuerons à nous y opposer pour défendre l'équité et la transparence garantes du bon fonctionnement du service public d'éducation.